

# LA PASSERELLE NÉGO

Mot du président

## Ensemble pour y arriver!

Nous entrons dans une phase cruciale de la négociation et évidemment, nos attentes sont importantes. Jamais il n'y a eu autant de postes de professionnels vacants.

Lors des consultations précédant la présente ronde de négociation, vous aviez manifesté de manière presque unanime le souhait d'être en Front commun. Dans le contexte actuel, avec un gouvernement qui investit dans tout sauf dans ses services publics, être 420 000 est un atout important. Nous devons tout faire pour maintenir cette solidarité entre les quatre organisations qui constituent le Front commun.



Cependant, plus nous sommes nombreux et nombreuses, plus il est difficile d'influencer le cours des choses. À la FPPE et la CSQ, nous avons milité très fort pour ne pas avoir à tenir une grève générale illimitée avant les fêtes. Nous aurions certainement souhaité ne pas faire de grève et obtenir un dénouement plus rapide. Toutefois, il serait tout à fait inacceptable dans le contexte actuel de subir des reculs sur la retraite et de s'appauvrir.

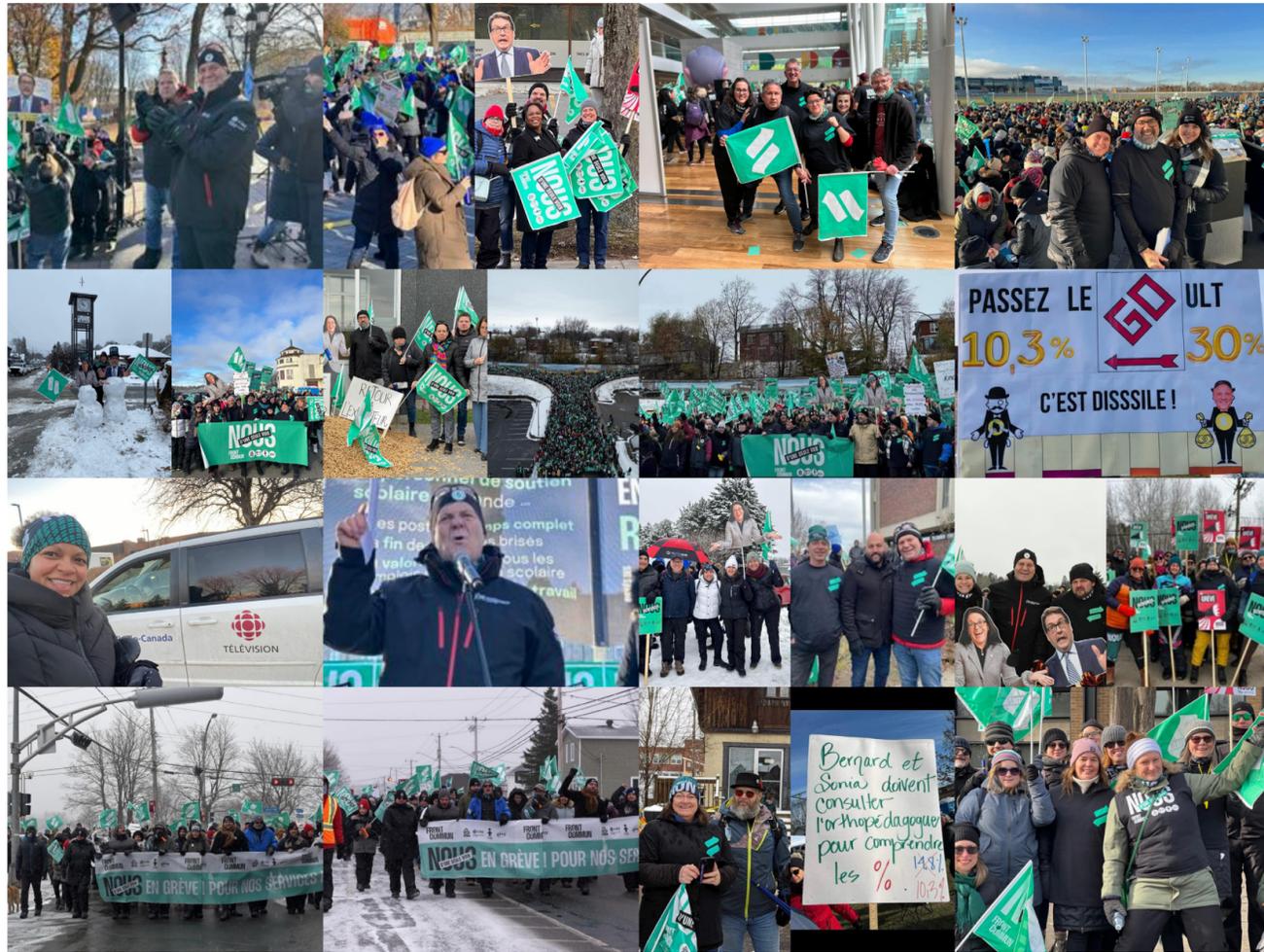
Les enjeux sectoriels sont tous aussi importants pour attirer et retenir du personnel professionnel. Nous souhaitons toujours une rémunération globale qui sera adaptée aux spécificités professionnelles ainsi que des mesures rendant les conditions de travail attrayantes et valorisantes.

À la suite des actions de mobilisation, nous avons senti une accélération des discussions aux tables. Nous demeurons disponibles sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Nous souhaitons vraiment conclure cette ronde de négociations le plus rapidement possible à notre satisfaction.

Heureusement, nous avons l'opinion publique derrière nous, plusieurs sondages l'ont démontré. Et nous sommes devant un gouvernement qui montre des signes d'usure et de déconnexion.

Nous avons besoin de votre mobilisation, c'est toutes et tous ensemble que nous allons y arriver!

# Le point sur la négociation à la table sectorielle du personnel professionnel



Depuis plusieurs semaines, la négociation nationale prend beaucoup de place dans l'espace public. Plusieurs sorties médiatiques, tant du côté du Front commun syndical que du côté du gouvernement, font état de certaines discussions aux différentes tables de négociation. De plus, les trois journées de grève tenues la semaine dernière ont aussi été l'occasion d'entendre plusieurs informations sur l'état de négociations.

Nous souhaitons faire le point avec vous aujourd'hui sur la **négociation sectorielle des conditions de travail du personnel professionnel**. En effet, le **Front commun syndical**, composé de quatre organisations et représentant 420 000 employé·e·s de trois secteurs (santé et services sociaux, éducation et enseignement supérieur) **négoce principalement le salaire et le régime de retraite**. Vous connaissez bien les revendications sur ces enjeux et la différence colossale qui demeure entre parties. Sur le plan salarial, le Front commun demande pour l'ensemble des membres 21,3 % d'augmentation de salaire sur trois ans, alors que le gouvernement propose à tous 10,3 % d'augmentation sur cinq ans. C'est en raison de cet écart significatif que le mouvement syndical tente d'augmenter la pression pour arriver à une entente avant les fêtes, en faisant appel à un conciliateur et en annonçant une autre séquence de grève.



Or, en marge de cette négociation nationale, plusieurs autres tables négocient actuellement les conditions de travail des groupes spécifiques du secteur public. C'est le cas pour la **Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE-CSQ) qui négocie actuellement toutes les conditions de travail propres aux professionnel·les**. Nous travaillons à quatre tables de négociation, représentant quatre employeurs différents (les centres de services scolaires francophones, les commissions scolaires anglophones, la commission scolaire Crie et la commission scolaire Kativik).

Pour parvenir à une entente de principe, il faudra donc un accord sur les deux fronts. À la fois sur les demandes nationales de salaire, de la retraite, des droits parentaux et des disparités régionales négociées par le Front commun pour tous les employé·e·s et sur les demandes sectorielles qui touchent les conditions de travail. C'est l'ensemble de ces éléments qui constituent la convention collective que vous aurez à adopter, le cas échéant. **Bien que les sujets de négociations touchant uniquement les professionnel·les prennent moins de place dans les médias, les discussions se poursuivent actuellement à un rythme soutenu, dans l'objectif de parvenir à une entente de principe rapidement**. C'est d'ailleurs dans cet objectif que le Front commun a reporté son recours à la grève générale illimité en préférant une troisième séquence de sept jours et en maintenant la pression pour un règlement avant les fêtes.

Nous portons toujours **une vingtaine de demandes visant à améliorer la reconnaissance du personnel professionnel, à favoriser la conciliation vie personnelle-travail, et à améliorer les conditions d'exercice dans le réseau scolaire**.

Parmi ces demandes, nous trouvons la **bonification de la rémunération pour les diplômés de cycles supérieurs, le remboursement de la cotisation professionnelle, l'aménagement d'un horaire de travail flexible, l'accès plus rapide à la cinquième semaine de vacances, l'ajout de deux journées de congés pour affaires personnelles, la création d'un groupe de travail sur les seuils de services professionnels, etc.**

Nous constatons **certaines ouvertures** de la partie patronale à nos demandes (**accompagnement de stagiaires, mentorat**), mais elles demeurent insuffisantes pour le moment. À titre d'exemple, **la partie patronale refuse toutes les demandes qui concernent les congés ou les absences**, sous prétexte qu'il manque de main-d'œuvre. Elle refuse également la **demande de remboursement de la cotisation professionnelle** en raison du coût élevé de cette demande. En plus de refuser des demandes importantes pour les membres, la partie patronale en porte toujours afin d'obtenir plus de flexibilité des professionnel·les dans l'organisation du travail. Concrètement, à nos tables sectorielles, **l'employeur veut pouvoir embaucher plus facilement des surnuméraires à statut précaire et donner plus de pouvoir au médecin de l'employeur pour assigner des professionnel·les en invalidité à d'autres tâches**.

Nous souhaitons une réelle prise de conscience de la part de la partie patronale de l'exode des professionnel·les et des solutions concrètes afin de les attirer et les retenir. Nous ne sentons pas cet empressement de reconnaître le personnel professionnel à sa juste valeur à l'heure actuelle, mais nous discutons toujours aux tables, à raison d'une à deux journées par semaine et nous faisons certaines avancées. Nous

avons également manifesté notre entière disponibilité à la partie patronale afin d'accélérer les travaux et ce, sept jours sur sept. Lors de la séance du 22 novembre dernier, tenue en pleine grève, la partie patronale avait enfin de nouveaux mandats à nous présenter, ce que nous n'avions pas vu depuis juin dernier. C'est donc dire que **la mobilisation exceptionnelle à laquelle vous participez porte ses fruits**.

En tant qu'équipe de négociation, soyez assurés que nous portons avec rigueur et conviction vos demandes ainsi que les mandats que vous nous avez donnés. Nous sentons votre détermination afin d'améliorer, par le biais de cette négociation, à la fois vos conditions de travail mais aussi la qualité des services publics offerts dans les écoles et les centres. Nous connaissons votre réalité, nous entendons directement vos témoignages sur les lignes de piquetage (par courriel et par le biais de vos représentants locaux) et nous portons votre voix. Nous souhaitons sincèrement que cet appel des professionnel·les soit entendu par le gouvernement et nous mettons toutes nos énergies en ce sens. Nous avons besoin que vous mainteniez la pression lorsque nous faisons appel à vous, car l'effet de la mobilisation se fait sentir.

Solidairement,

Votre équipe de négociation

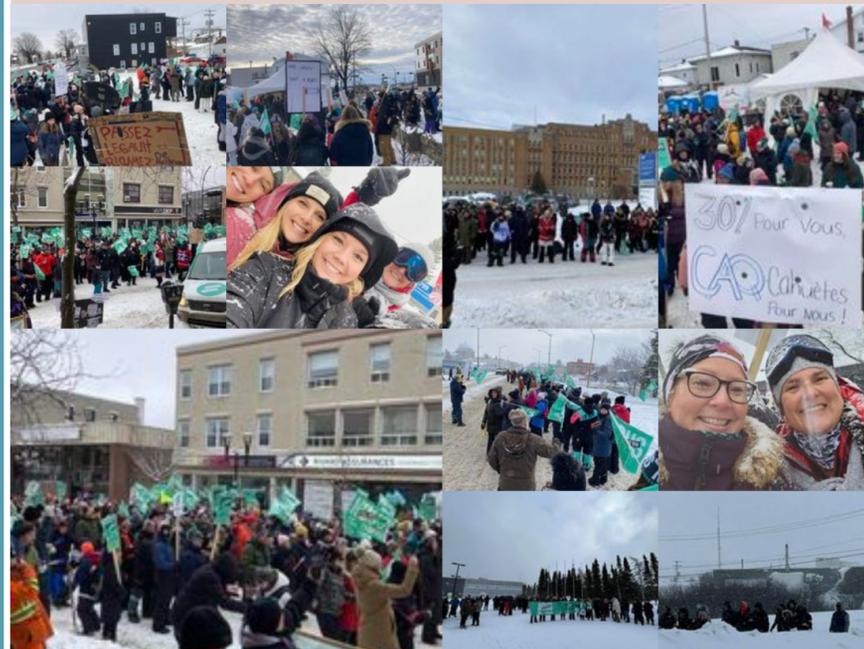
## Suivi de la table santé mentale - psychologues

Nous devons malheureusement constater que les travaux stagnent à la table constituée par le gouvernement pour traiter de sa priorité, la santé mentale. Nous vous rappelons que cette table particulière de négociation a été créée à l'initiative du gouvernement pour traiter de sujets que la partie patronale a identifié unilatéralement.

Cette table regroupe plusieurs organisations syndicales, en santé, en éducation et en enseignement supérieur. Nous sommes très conscient·e·s que la santé mentale ne concerne pas uniquement les psychologues en milieu scolaire, mais c'est malheureusement la vision du gouvernement à cette table qui propose une modification de la rémunération des psychologues.

Nous n'avons eu aucune rencontre depuis le 16 octobre dernier, malgré que nous ayons manifesté notre entière disponibilité pour discuter de la rémunération des psychologues. À l'heure actuelle, le gouvernement propose une bonification du traitement de 7,5 % et une prime de 7,5 % pour les psychologues qui travaillent 37,5 heures par semaine. Présentement, les psychologues qui travaillent 35 heures par semaine reçoivent une prime de 9,6 % sur leur salaire. C'est donc dire qu'il y a un risque réel de diminution de traitement pour les psychologues qui travaillent 35 heures par semaine si nous appliquons la proposition actuelle du gouvernement.

Nous souhaitons convenir de la rémunération à l'échelle des psychologues d'abord, ensuite évaluer les primes, mais notre proposition demeure sans réponse à ce jour. Tout comme aux autres tables sectorielles, nous demeurons entièrement disponibles afin d'arriver à une entente à court-terme sur cette question, toutefois, cet empressement ne semble pas partagé par le gouvernement.



## La négociation du Nord

**Le rythme des rencontres pour les tables Crie et Kativik demeure soutenu malgré que les échanges accusent un certain retard comparativement aux tables francophone et anglophone.**

En effet, les parties patronales n'ont procédé au dépôt de leurs demandes précisées qu'à la mi-novembre. Pour Kativik, nous avons été plutôt surpris·e·s de l'ampleur des demandes patronales concernant le resserrement du processus disciplinaire. Pour Crie, les demandes patronales toujours au jeu visent à donner davantage de souplesse concernant l'embauche et la gestion du personnel professionnel.

En réponse aux dépôts patronaux, nous avons choisi de répondre rapidement par des dépôts syndicaux recentrés afin de tenter de rattraper le retard. Nous avons maintenu l'ensemble des demandes en matière de bonification de la rémunération ainsi que plusieurs demandes spécifiques aux tables du Nord, notamment en matière de dédommagement lorsque le logement fourni est privé d'un service de base.

Nous avons plusieurs rencontres prévues d'ici la pause du congé des fêtes et nous avons indiqué à la partie patronale que nous sommes entièrement disponibles et que nous avons, comme l'ensemble des tables de négociation, le souhait d'en venir à une entente satisfaisante rapidement.

Votre équipe de négociation

## Une mobilisation historique des pros

Karine Lapierre, conseillère en communication et en mobilisation

**Un vote de grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée à 95 % des voix. Neuf jours de débrayage qui se profilent. Jamais les professionnel·les de l'éducation et leurs collègues du Front commun n'ont démontré autant de détermination depuis la création de la FPPE (CSQ) en 1985. Ce mouvement de grève est historique et vous écrivez l'histoire depuis les lignes de piquetage.**

Depuis la première demi-journée du 6 novembre, les pros ont affronté le froid, parfois le vent et la neige, et ont courageusement renoncé à votre salaire pour envoyer un message clair au gouvernement : les conditions de travail actuelles ne permettent plus d'attirer et de garder des professionnel·les auprès des élèves et c'est l'avenir des services publics qui est en jeu.

Des lignes de piquetage en manifestations et des convois en rassemblements, du Havre-Saint-Pierre, en passant par Alma, Montréal, Gatineau, Gaspé, Rouyn-Noranda, Oudjebougoumou et Rimouski, votre voix, vos pas et votre colère résonnent jusqu'à Québec et jusqu'aux tables de négociation.

La population klaxonne son appui et nous rapporte des histoires touchantes de café et beignes apportés par les parents au-devant des écoles, de chaînes humaines et de marches côte à côte.

Les membres du bureau exécutif de la FPPE vous appuient et parcourent le Québec pour être à vos côtés, au front, et continueront de le faire au cours de la prochaine séquence.

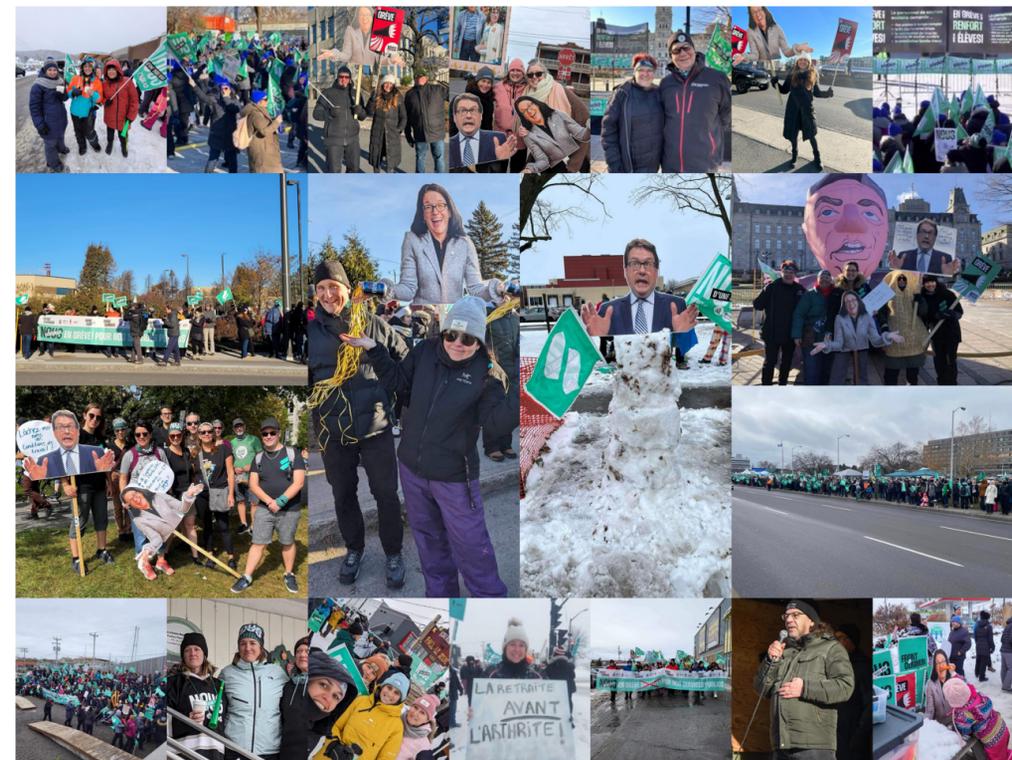
Vos efforts portent fruit. Dans les médias, chez les chroniqueurs et les influenceurs, on parle des pros, de leurs enjeux, de leur nécessité pour la bonne marche de l'éducation et pour l'avenir des jeunes du Québec. Plus d'une centaine d'articles, de topos et de mentions ont parlé des pros depuis le début de la grève.

Tout ça, c'est grâce à vous.

La Fédération salue votre courage et votre force. Votre fougue nous porte et nous galvanise.

Nous repartons pour un tour cette semaine.

Solidarité!



noovo.info

noovo info

«IL N'Y A PAS DE NÉGOCIATIONS»: DES MANIFESTATIONS DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE, DES ÉCOLES ET DES HÔPITAUX À QUÉBEC

Publié le 21 novembre 2023 à 18:44

Reportage : Jacques-Alain Houle

Pour un aperçu des pros dans les médias (articles et photos pertinents à la présente ronde de négociation), nous vous invitons à visiter régulièrement notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/>